Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture

Programmes et actions délégués à l'EACEA

Aperçu et mode d'emploi

Les fiches jointes offrent un aperçu des activités et des financements gérés par l'Agence, une explication sur leur mise en œuvre et les sources utiles d'information.

- **Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture: organigramme, budget et chiffres clés**
- **Education et Formation tout au long de la vie: introduction générale**
- **Education et Formation tout au long de la vie: programmes sectoriels**
- **Education et Formation tout au long de la vie: programme transversal**
- **Education et Formation tout au long de la vie: Jean MONNET**
- **Eurydice**
- **Erasmus Mundus**
- **Tempus**
- **Coopération bilatérale avec les pays industrialisés dans le domaine de l'enseignement supérieur**
- **Programme de mobilité universitaire intra-ACP**
- **MEDIA**
- **Culture**
- **Jeunesse en Action**
- **Europe pour les Citoyens**

Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture

ORGANIGRAMME

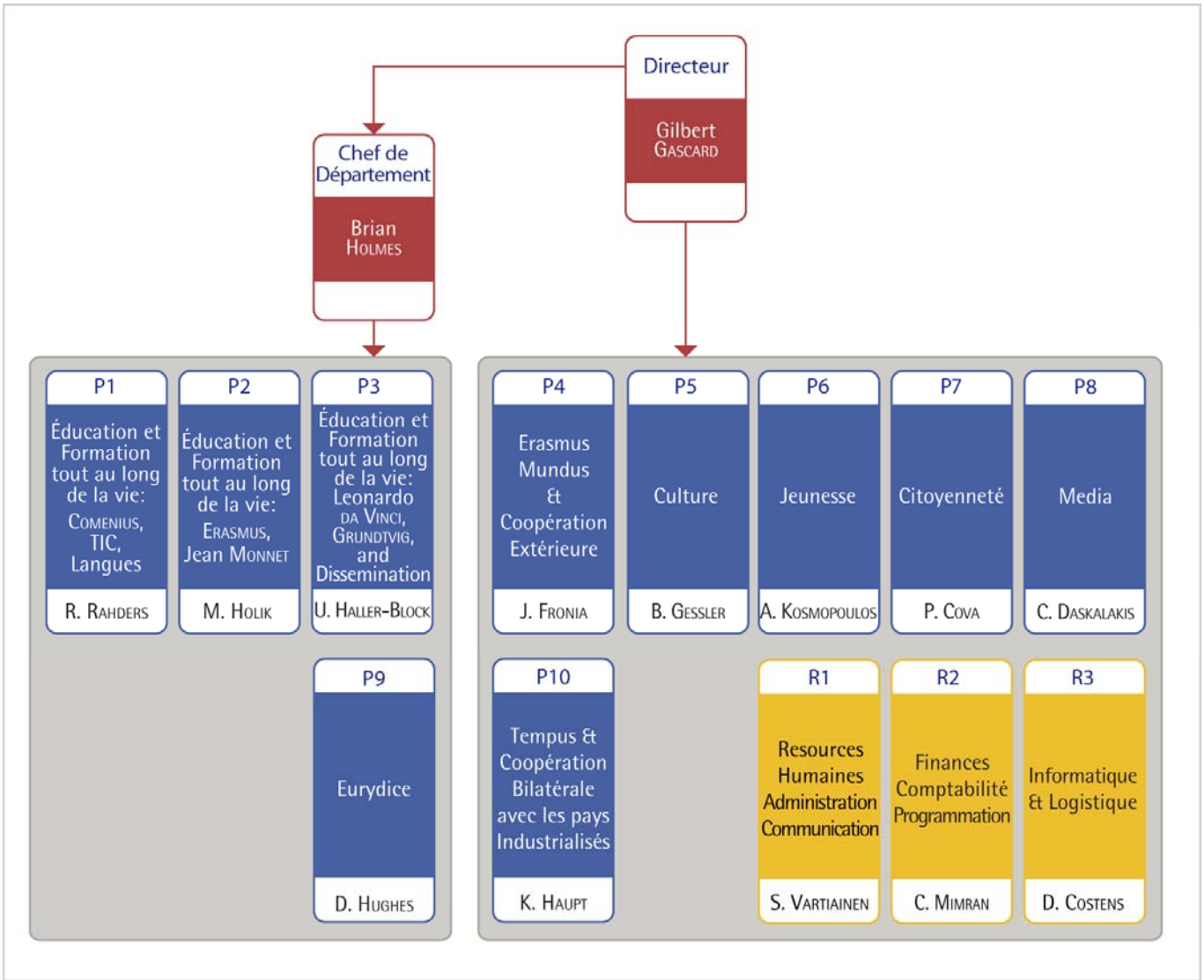

Dotée d'un personnel de plus de 400 personnes formées et expérimentées, l'Agence réunit un ensemble complet de compétences et d'expertises.

Budget 2011

Pour la gestion des volets de programmes qui lui sont confiés, l'Agence dispose en 2011 d'un budget d'environ 615 millions €, réparti comme suit:

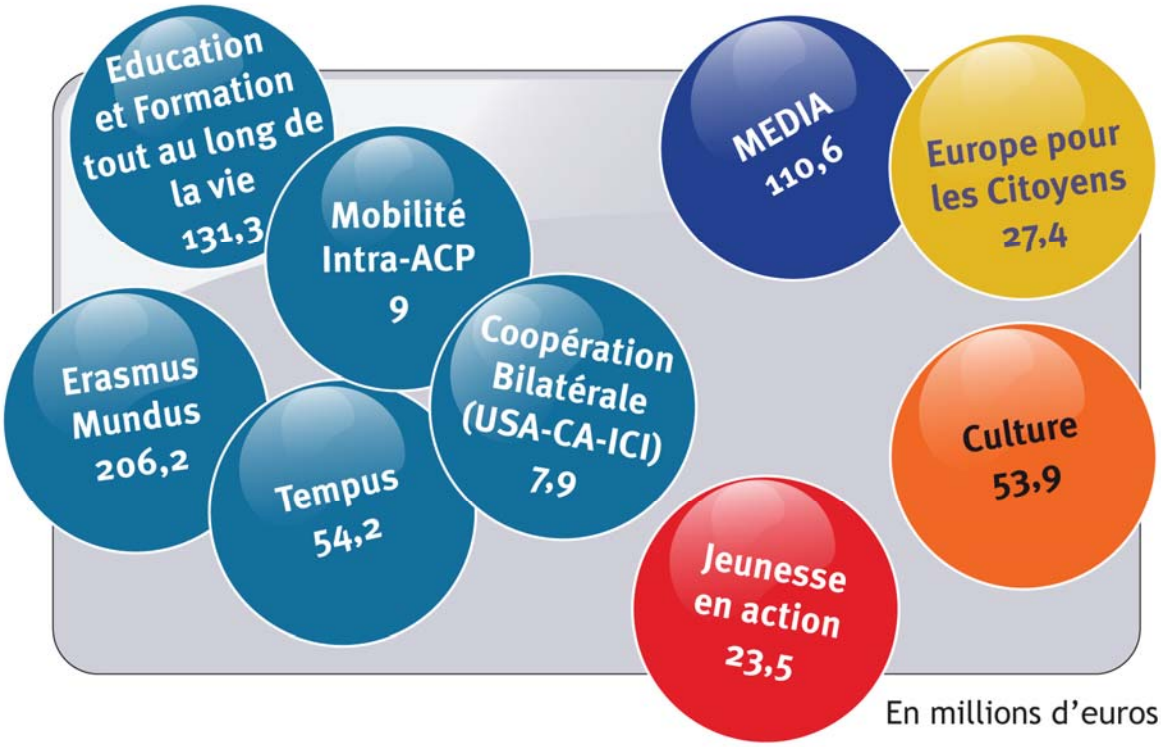

2010: chiffres clés

En 2010, plus de 11.000 demandes de subvention ont été soumises à l'Agence Exécutive au titre des programmes qu'elle gère, parmi lesquelles environ 4.000 ont été sélectionnées pour l'octroi d'un financement.

Programme pour l'Education et la formation tout au long de la vie

INTRODUCTION GENERALE 2007 – 2013

Le Programme pour l'Education et la Formation tout au long de la Vie (LLP) est le programme européen de financement qui soutient les opportunités d'apprentissage et de formation offertes aux différentes étapes de la vie, en réponse aux situations et aux besoins de chacun. Les subventions sont accordées aux projets et activités axés sur l'échange, la coopération et la mobilité au sein des systèmes d'éducation et de formation de l'Union européenne, de sorte à faire de l'Education en Europe une référence mondiale de qualité.

STRUCTURE

Le Programme LLP se compose de quatre sous-programmes sectoriels, d'un programme transversal et du programme Jean Monnet.

Les **sous-programmes sectoriels** couvrent les différents niveaux de l'éducation et de la formation:

- Comenius pour les écoles
- Erasmus pour l'enseignement supérieur
- Leonardo da Vinci pour l'enseignement et la formation professionnels
- Grundtvig pour l'éducation des adultes

Le **programme transversal** complète les sous-programmes sectoriels: il ouvre la coopération entre différents niveaux de l'éducation et de la formation et fournit un soutien au développement politique, aux structures éducatives et à l'exploitation des résultats des programmes. A travers quatre activités clés, il met l'accent sur

- la coopération politique et l'innovation
- les langues
- les technologies de l'information et de la communication (TIC)
- la diffusion et l'exploitation des résultats des projets

Le programme **Jean Monnet** encourage l'enseignement, la réflexion et le débat sur le processus d'intégration européenne dans les établissements d'enseignement supérieur.

<table>
<tr><th colspan="4">Sous-programmes</th></tr>
<tr><td>Comenius
Enseignement scolaire</td><td>Erasmus
Enseignement supérieur</td><td>Leonardo da Vinci
Enseignement et formation professionnels</td><td>Grundtvig
Education des adultes</td></tr>
<tr><td colspan="4">Programme transversal
4 activités clés – Coopération politique et innovation; Langues; TIC; Diffusion et exploitation des résultats</td></tr>
<tr><td colspan="4">Programme Jean Monnet
Soutien aux institutions et actions en faveur de l'intégration européenne</td></tr>
</table>

OPPORTUNITES DE FINANCEMENT

Le programme LLP propose deux types de financement:

- Des appels à propositions sont publiés pour soutenir des projets, des frais de fonctionnement et des actions spécifiques dans le domaine de l'Education et de la Formation. La Commission européenne (Direction Générale Education et Culture) met à disposition des candidats un Guide du Programme comprenant tous les détails et les actions concernées.
- Des appels à proposition ou appels d'offres sont publiés pour l'élaboration de travaux spécifiques, par exemple des études.

Programme pour l'Education et la formation tout au long de la vie

PROGRAMMES SECTORIELS 2007 – 2013

Elèves, étudiants, professeurs, détenteurs de bourse, apprentis, travailleurs, employés, adultes désireux de changer d'orientation ou à la recherche d'une seconde chance: tous peuvent bénéficier des opportunités offertes par le programme pour l'Education et la Formation tout au long de la vie. Quatre programmes sectoriels ont été créés pour répondre aux différents besoins à tous les stades de l'éducation et de la formation:

- **Comenius:** pour les élèves, professeurs, personnels éducatifs, écoles et autres institutions
  - Maternelle, enseignements scolaire et secondaire
- **Erasmus:** pour les étudiants, détenteurs de bourses, professeurs, universités et autres institutions
  - Enseignement supérieur, enseignement et formation professionnels de niveau supérieur
- **Leonardo da Vinci**: pour les personnes en apprentissage et formation professionnels (autres que de niveau supérieur), professeurs, formateurs, travailleurs, employés, établissements et organisations dispensant ces enseignements et formations.
  - Enseignement et formation professionnels
- **Grundtvig**: pour les adultes, professeurs et autres institutions actives dans le domaine de l'éducation des adultes.
  - Education des adultes

LES PROGRAMMES SECTORIELS A L'EACEA

Un appel à propositions général pour le Programme LLP est publié une fois par an par la Commission européenne (DG EAC) et géré par l'Agence exécutive. Pour aider les candidats dans leur démarche de soumission, l'appel s'accompagne d'un Guide du Programme explicatif.

L'Agence gère une partie des fonds alloués aux programmes sectoriels, en particulier pour les types d'activités suivants:

- Projets multilatéraux destinés à produire des résultats concrets, par exemple: matériels d'apprentissage, d'évaluation et de formation, outils pédagogiques, nouveaux programmes d'études, documents stratégiques et politiques;
- Réseaux multilatéraux permettant à des organisations partageant des intérêts communs de traiter ensemble de thématiques spécifiques, par exemple: les services digitaux, les besoins liés au soutien pédagogique, l'enseignement de groupes spécifiques;
- Mesures d'accompagnement: activités de courte durée et ponctuelles de soutien et de sensibilisation aux objectifs généraux du Programme, par exemple: conférences, séminaires, publications;
- L'Agence exécutive gère également des actions spécifiques déléguées par la Commission: eTwinning[1], Charte universitaire Erasmus, labels ECTS/SD, experts de Bologne et ECVET.

[1] Coopération entre professeurs et directeurs d'écoles impliquant les élèves dans des projets collaboratifs menés grâce aux TIC.

Au sein de l'Agence, trois unités opérationnelles mettent en oeuvre les programmes sectoriels:

P1: Comenius
P2: Erasmus
P3: Leonardo da Vinci et Grundtvig

LES AGENCES NATIONALES

Les autres fonds alloués aux sous-programmes sectoriels sont gérés directement par les Agences Nationales situées dans les pays participant au Programme (actions décentralisées). Ils sont attribués aux projets suivants:

- Projets de mobilité transnationale, par exemple: la mobilité du personnel enseignant et des étudiants;
- Partenariats bilatéraux et multilatéraux, par exemple: la coopération entre institutions, entreprises, partenaires sociaux;
- Projets multilatéraux, par exemple: la mise au point et le transfert d'innovations dans le programme Leonardo da Vinci.

Les candidats doivent se référer à l'appel à propositions annuel et au Guide du Programme publiés par la Commission européenne (DG EAC).

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA – Programme pour l'Education et la Formation tout au long de la vie**: gestion des volets centralisés du Programme

Sur le site web EACEA: http://eacea.ec.europa.eu/llp
Appels à proposition; Guides des candidats
Documents contractuels: formulaires de candidature et de rapport, annexes et instructions, manuels des bénéficiaires
Documents de support: FAQ, résultats des sélections, information sur les réunions de projets, exemples de bonnes pratiques et recueils de projets

Contacts-@:

Comenius: EACEA-LLPCOMENIUS@ec.europa.eu
Erasmus: EACEA-P2@ec.europa.eu
Leonardo da Vinci: EACEA-Leonardo-da-Vinci@ec.europa.eu
Grundtvig: EACEA-LLPGRUNDTVIG@ec.europa.eu

- **Commission européenne – DG Education et Culture: coordination générale**

Sur le site web EAC: http://ec.europa.eu/llp
Base légale: Décision L327/45
Information générale sur le programme pour l'Education et la Formation tout au long de la vie et ses opportunités de financement

Contact-@: eac-info@ec.europa.eu

- **Agences nationales**: gestion nationale du Programme

Site web: http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/national_en.html

Programme pour l'Education et la formation tout au long de la vie

PROGRAMME TRANSVERSAL **2007 – 2013**

Afin de garantir l'impact optimal du Programme pour l'Education et la Formation tout au long de la vie et son extension au panel le plus large d'initiatives, quatre activités transversales sont mises en place pour couvrir les volets stratégiques suivants:

- **Coopération politique et innovation** (Activité clé 1) - Etudes et Recherche comparative, Réseaux
- **Langues** (Activité clé 2)
- **Technologies de l'information et de la communication** - TIC (Activité clé 3)
- **Diffusion et exploitation des résultats** (Activité clé 4)

LE PROGRAMME TRANSVERSAL A L'EACEA

Les actions du Programme Transversal sont principalement gérées à l'Agence exécutive.
La plupart des Activités clés sont mises en œuvre par l'appel à propositions général du Programme pour l'Education et la Formation tout au long de la vie, publié une fois par an avec un Guide du Programme explicatif destiné à aider les candidats.

Elles soutiennent les types d'activités suivants:

- Projets multilatéraux destinés à produire des résultats concrets, par exemple: matériels d'apprentissage, d'évaluation et de formation, nouveaux programmes d'études, documents stratégiques et politiques;
- Réseaux multilatéraux permettant à des organisations partageant des intérêts communs de traiter ensemble de thématiques spécifiques, par exemple: les services digitaux, les besoins liés au soutien pédagogique, l'enseignement de groupes spécifiques;
- Mesures d'accompagnement: activités de courte durée et ponctuelles de soutien et de sensibilisation aux objectifs généraux du Programme, par exemple: conférences, séminaires, publications, etc.

Des actions complémentaires de l'Activité clé 1 s'adressent à des entités spécifiques et font l'objet d'appels à propositions, de marchés ou d'accords séparés. Elles concernent:

- les Centres d'Information sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes (réseau NARIC)
- le Cadre européen des Certifications (CEC)
- la Coopération européenne en matière d'Education et de Formation (ECET)
- Euroguidance
- Europass

Au sein de l'Agence, les unités en charge du Programme transversal sont:

P1: Langues (KA2) et TIC (KA3)
P2: Réseau NARIC (KA1)
P3: Diffusion et Exploitation des résultats (KA4), Réseaux, CEC, ECET, Europass et Euroguidance (KA1)
P9: Etudes et Recherche comparative (KA1)

LES AGENCES NATIONALES

Les Agences nationales sont responsables de la gestion de visites d'études pour les spécialistes de l'Education et de la Formation professionnelle, mises en œuvre dans l'Activité clé 1 – Coopération politique et innovation.

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA – Programme pour l'Education et la Formation tout au long de la vie:** gestion des volets centralisés du Programme

Sur le site web EACEA: http://eacea.ec.europa.eu/llp
Appels à proposition; Guides des candidats
Documents contractuels: formulaires de candidature et de rapport, annexes et instructions, manuels des bénéficiaires
Documents de support: FAQ, résultats des sélections, information sur les réunions de projets, exemples de bonnes pratiques et recueils de projets

Contacts-@:

- KA1 – **Etudes et recherche comparative**: EACEA-LLP-P9@ec.europa.eu
- KA1 – **Réseaux:** EACEA-LLP-KA1NW@ec.europa.eu
- KA1 – **EQF:** EACEA-LLP-EQF@ec.europa.eu
- KA1 – **ECET:** EACEA-LLP-ECET@ec.europa.eu
- KA1 – **Europass:** EACEA-LLP-Europass@ec.europa.eu
- KA1 – **Euroguidance:** EACEA-LLP-Euroguidance@ec.europa.eu
- KA2 – **Langues**: EACEA-LANGUAGES@ec.europa.eu
- KA3 – **TCI**: EACEA-ICT-LLP@ec.europa.eu
- KA4 – **Diffusion et exploitation des résultats**: EACEA-LLP-KA4@ec.europa.eu

- **Commission européenne – DG Education et Culture:** coordination générale

Sur le site web EAC: http://ec.europa.eu/llp
Base légale: Décision L327/45
Information générale sur le programme pour l'Education et la Formation tout au long de la vie et ses opportunités de financement

Contact-@: eac-info@ec.europa.eu

- **Agences nationales:** gestion nationale du Programme

Site web: http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/national_en.html

Programme pour l'Education et la formation tout au long de la vie

JEAN MONNET **2007 – 2013**

Le Programme Jean MONNET fait partie du Programme pour l'Education et la Formation tout au long de la vie 2007-2013. Il vise à encourager l'enseignement, la recherche et la réflexion sur l'intégration européenne auprès des institutions d'enseignement supérieur, dans et hors de l'Union européenne. Les bénéficiaires sont les établissements d'enseignement supérieur, les institutions européennes, associations de professeurs et chercheurs se consacrant à l'intégration européenne.

ACTIONS

Pour soutenir leur travail, le Programme Jean MONNET finance les actions suivantes:

- Activité clé 1: **Action Jean MONNET: activités d'enseignement** (chaires, centres d'excellence, Modules européens), **activités académiques et de recherche** (associations de professeurs et chercheurs, activités d'information et de recherche et groupes de recherche multilatéraux): soutien aux projets;
- Activité clé 2: **Soutien aux institutions académiques** traitant des disciplines liées à l'intégration européenne: subventions de fonctionnement;
- Key Activity 3: **Soutien aux associations européennes** actives dans le domaine de l'éducation et de la formation au niveau européen: subventions de fonctionnement.

LE PROGRAMME JEAN MONNET A L'EACEA

L'unité P2 de l'Agence met en œuvre deux actions du Programme Jean **MONNET**:

- l'Action Jean **MONNET** (Activité clé 1) fait partie de l'appel à propositions général du Programme Education et Formation tout au long de la vie, publié une fois par an avec le Guide du Programme explicatif destiné à assister les candidats dans leur démarche de soumission;
- le soutien aux associations européennes (Activité clé 3) fait l'objet d'un appel à propositions séparé.

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA – Programme pour l'Education et la Formation tout au long de la vie**: gestion des volets centralisés du Programme

Sur le site web EACEA: http://eacea.ec.europa.eu/llp
Appels à proposition; Guides des candidats
Documents contractuels: formulaires de candidature et de rapport, instructions et directives
Documents de support: FAQ, informations pratiques, mises à jour, résultats des sélections et recueils de projets
Contacts-@:

- Activité clé 1: EACEA-AJM@ec.europa.eu
- Activité clé 3: EACEA-P2-ASSOC-EUR@ec.europa.eu

- **Commission européenne – DG Education et Culture:** coordination générale et gestion de l'Activité clé 2 (soutien aux institutions académiques spécifiques)

Sur le site web EAC: http://ec.europa.eu/llp
Base légale: Décision L327/45
Contact-@: eac-info@ec.europa.eu

Eurydice

Le réseau **Eurydice** produit une information sûre et des analyses comparables sur les systèmes et les politiques d'éducation européens, contribuant ainsi à la coopération européenne dans ce domaine. Des études et des rapports thématiques sont mis à disposition gratuitement sur le site web d'Eurydice, ainsi que des bases de données détaillées sur les systèmes nationaux d'éducation. Eurydice est financé au titre du Programme pour l'Education et la Formation tout au long de la vie.

ACTIVITES

Eurydice prépare et publie un éventail de matériels couvrant tous les niveaux d'enseignement, depuis les maternelles jusqu'à l'enseignement de troisième cycle et l'éducation des adultes, notamment:

- **Descriptions/synthèses des systèmes nationaux d'enseignement**
  P.ex. *Fiches nationales de synthèses et base de données Eurybase.*
- **Etudes comparatives sur des questions d'actualité liées à l'enseignement européen**, telles que l'enseignement supérieur, la profession d'enseignant, l'apprentissage des langues et des sciences, l'intégration des enfants immigrés ou l'éducation à la citoyenneté.
- **Indicateurs** – *P.ex. Chiffres clés* sur l'éducation en Europe, l'enseignement supérieur, l'apprentissage des langues et les technologies de l'information et de la communication.
- **Matériel de référence** – *le Glossaire européen de l'Education et le Thésaurus européen des Systèmes éducatifs (TESE).*

EURYDICE A L'EACEA

L'unité P9 de l'Agence coordonne les activités du réseau Eurydice au niveau européen; il rédige et diffuse les publications et les études comparatives. Il développe et gère le système de bases de données et d'indicateurs, y compris les descriptions détaillées des systèmes d'éducation nationaux, ainsi qu'un site web central.

LES UNITES NATIONALES

Outre l'unité P9 de l'Agence, le réseau Eurydice se compose de 37 Unités nationales présentes dans 33 pays, lesquelles recueillent les informations premières, contribuent à leur analyse et véhiculent les résultats du réseau dans leur propre pays. Les unités nationales sont également sollicitées pour traduire certaines publications dans leur langue nationale.

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA – Eurydice**

Site web: http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice
Contact-@: eacea-eurydice@ec.europa.eu

- **Unités nationales:**

Site web: http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/contacts_national_units_fr.php

- **Commission européenne – DG Education et Culture:** coordination générale

Site web: http://ec.europa.eu/education/linkhomepage/linkhomepage342_fr.htm

Erasmus Mundus

2009 – 2013

Le Programme **Erasmus Mundus** vise à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur européen et à promouvoir le dialogue et la compréhension entre les peuples et les cultures grâce à une coopération renforcée avec les pays tiers. Il veut participer au développement des ressources humaines et de la capacité de coopération internationale des institutions de ces pays tiers, en favorisant la mobilité entre ces derniers et l'Union européenne.

ACTIONS

Les opportunités du Programme touchent une grande variété de publics: institutions d'enseignement supérieur, étudiants de tout niveau de l'enseignement supérieur, universitaires, assistants, chercheurs, personnel académique, organismes publics ou privés, entreprises, chambres de commerce et centres de recherche.

La seconde phase du Programme Erasmus Mundus (2009-2013) poursuit les activités du Programme antérieur (2004-2008) et intègre directement la Fenêtre de Coopération Extérieure sous l'Action 2, ainsi qu'une fenêtre supplémentaire dans le cadre de l'Instrument pour les Pays Industrialisés (ICI). Erasmus Mundus II étend son action à tous les niveaux de l'enseignement supérieur, améliore les opportunités de financement et augmente les possibilités de coopération avec les partenaires situés dans les pays tiers. Il atteint ses objectifs grâce à trois actions:

- Action 1: **Programmes communs Erasmus Mundus, y compris les bourses:** masters et programmes de doctorat incluant une période d'étude (et de recherche) dans au moins deux établissements d'enseignement supérieur; bourses pour les étudiants de master des pays tiers et européens, les doctorants et les universitaires
- Action 2: **Partenariats Erasmus Mundus avec des établissements d'enseignement supérieur non-européens:** mobilité à tout niveau de l'enseignement supérieur, bourses de durée variable pour les étudiants, les universitaires et le personnel enseignant
- Action 3: **Promotion de l'enseignement supérieur européen:** activités menées par des organismes publics ou privés visant à améliorer l'attrait, la visibilité et l'accessibilité de l'enseignement supérieur européen, telles que conférences, séminaires, ateliers, études, analyses, projets pilotes, prix, réseaux, production de matériel, élaboration d'outils TIC, etc.

LE PROGRAMME A L'EACEA

L'Unité P4 gère les actions du Programme par le biais d'appels à propositions et d'appels d'offres. Les institutions d'enseignement supérieur et les autres organismes publics ou privés actifs dans le domaine de l'enseignement supérieur doivent adresser leur candidature à l'Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture, conformément aux procédures de soumission décrites dans l'appel approprié. Les étudiants et détenteurs de bourses devront s'adresser directement aux consortia et partenariats Erasmus Mundus.

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA**: gestion du Programme
  Site web: http://eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus
  Contact-@: EACEA-Erasmus-Mundus@ec.europa.eu

- **Commission Européenne:** coordination générale

  - **DG Education et Culture**
    Site web: http://ec.europa.eu/erasmus-mundus
    Contact-@: eac-info@ec.europa.eu
  - **Développement et Coopération EuropeAid**
    Site web: http://ec.europa.eu/europeaid

- **Service européen pour l'Action extérieure**
  Site web: http://eeas.europa.eu

- **Structures nationales Erasmus Mundus:** information et guidance au niveau national – Pays de l'Union européenne et AELE-EEE
  Site web: http://ec.europa.eu/education/erasmus-mundus/doc1515_en.htm

- **Consortia et Partenariats sélectionnés**
  Site web: http://eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus/results_compendia/selected_projects_en.php

Sur le site web EACEA:
Base légale: Décision 1298/2008
Guide du Programme, appels à propositions
Documents contractuels: formulaires de candidature et de rapport, instructions et lignes directrices
Documents de support: FAQ, informations pratiques, mises à jour, résultats et recueils de projets

TEMPUS

2007 – 2013

Le Programme **Tempus** participe à la création d'un espace de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur, entre l'Union européenne et des Pays partenaires des Balkans occidentaux, de l'Europe de l'Est, de l'Asie centrale et de la région méditerranéenne. Il veut encourager la modernisation de l'enseignement supérieur dans ces pays par différents moyens d'intervention. Tempus apporte également son soutien au développement politique et favorise de nouvelles convergences entre ces pays et l'Espace européen de l'Enseignement supérieur. Au-delà de la coopération institutionnelle, Tempus promeut une approche profitant directement aux individus.

ACTIONS

Les projets Tempus sont mis en oeuvre par des consortia essentiellement composés d'universités ou d'associations d'universités. Des partenaires non universitaires tels que sociétés, entreprises, associations professionnelles, autorités publiques ou partenaires sociaux peuvent également y être associés. Tempus soutient différents types d'action:

- **Projets conjoints** basés sur des partenariats multilatéraux entre des institutions d'enseignement supérieur dans l'Union européenne et les Pays partenaires. Elles peuvent, par exemple, développer de nouveaux programmes d'études, des méthodes ou matériels d'apprentissage, des initiatives de soutien pour améliorer la gestion des institutions et encourager les passerelles avec le marché de l'emploi (promotion de l'entreprenariat et création de start-up).
  Les Projets conjoints incluent des activités de mobilité de courte durée pour les étudiants, le personnel académique, les chercheurs, les administrateurs d'universités et les sociétés.
- **Mesures structurelles** contribuant au développement des institutions et des systèmes d'enseignement dans les Pays partenaires. Elles peuvent, par exemple, traiter de thématiques liées aux réformes gouvernementales (systèmes de qualification, accroissement de la qualité, etc) ou aux liens entre l'enseignement supérieur et la société (monde du travail, autres secteurs d'éducation, etc). Les Mesures structurelles incluent les études et la recherche, les conférences, les séminaires, les formations, les consultations politiques et la diffusion de l'information.
- **Mesures d'accompagnement** comprenant des activités de diffusion et d'information telles que conférences thématiques, études, activités visant l'identification et l'exploitation de bonnes pratiques, consultations d'experts, etc.

LE PROGRAMME A L'EACEA

L'unité P10 de l'Agence gère toutes les actions du Programme Tempus. Les Projets conjoints et les Mesures structurelles sont mis en oeuvre par des appels à propositions réguliers; les Mesures d'accompagnement sont soutenues sur base d'appels d'offres ou de contrats cadres.

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA**: gestion du Programme
  Site web: http://eacea.ec.europa.eu/tempus
  Contact-@: EACEA-Tempus-Info@ec.europa.eu

- **Commission européenne - Directions Générales partenaires**:

  - **Développement et Coopération EuropeAid**
    Site web: http://ec.europa.eu/europeaid
  - **DG Elargissement**
    Site web: http://ec.europa.eu/enlargement
  - **DG Education et Culture**
    Site web: http://ec.europa.eu/tempus

- **Service européen pour l'Action extérieure**
  Site web: http://eeas.europa.eu

- **Réseau d'information Tempus**: les Points de Contact et bureaux nationaux Tempus diffusent l'information dans les Pays Membres et dans les pays partenaires et facilitent la recherche de partenaires.
  Site web: http://eacea.ec.europa.eu/tempus/tools/contacts_en.php

SUR LE SITE WEB EACEA:

Appels à propositions pour les différentes actions; instructions et lignes directrices
Documents contractuels: formulaires de candidature et de rapport, outils de gestion des projets
Documents de soutien: FAQ, informations pratiques, mises à jour, résultats et recueils de projets, information sur les systèmes d'enseignement supérieur, statistiques.

Coopération bilatérale avec les pays industrialisés dans le domaine de l'enseignement supérieur

La Commission européenne a conclu des accords bilatéraux entre l'Union européenne et certains pays industrialisés pour soutenir une coopération académique innovante et la mobilité estudiantine. Ces accords profitent à des consortia d'institutions d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, collaborant aux fins d'améliorer leurs services pédagogiques, de comparer et de moderniser les programmes d'études et de développer des programmes d'études communs garantissant la compatibilité des crédits et des qualifications.

Dans ce contexte, l'Agence exécutive gère différents accords de coopération:

PROGRAMME UE-US ATLANTIS

L'accord EU-USA porte sur trois actions:

- Action 1 - **Projets de Diplômes transatlantiques:** soutient le développement et la mise en place de programmes universitaires. L'aide offerte inclut des bourses de mobilité et l'administration des projets.
- Action 2 - **Projets de mobilité privilégiant l'excellence**: soutient des projets de développement de programmes d'études internationaux, notamment la mobilité de courte durée, sans lien direct avec l'obtention d'un diplôme. Le financement couvre des bourses de mobilité et l'administration des projets.
- Action 3 - **Mesures à caractère stratégique**: soutient des projets et activités multilatéraux destinés à renforcer la collaboration dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle. Le financement couvre études, séminaires, groupes de travail, projets de référencements…

PROGRAMME DE COOPERATION UE-CANADA POUR LES PARTENARIATS D'ECHANGES TRANSATLANTIQUES ET LES PARTENARIATS POUR LA CREATION DE DIPLOMES TRANSATLANTIQUES (TEP / TDP)

Le Programme UE-Canada finance des projets communs d'études et de formation en permettant des échanges transatlantiques entre des institutions d'enseignement européennes et canadiennes. L'accord porte sur quatre activités bénéficiant aux étudiants, professeurs, formateurs et personnel administratif de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle:

- développement de programmes d'études, incluant le développement de diplômes doubles et conjoints
- échanges d'étudiants avec reconnaissance des crédits
- échanges entre facultés
- stages internationaux

INSTRUMENT POUR LES PAYS INDUSTRIALISES: PROGRAMME DE COOPERATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA FORMATION (ICI ECP)

Le Programme ICI ECP finance le développement de programmes d'études internationaux dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation, appelés Projets conjoints de Mobilité (JMP) et Projets de Diplômes conjoints (JDP), axés sur la mobilité entre l'Union européenne et quatre pays partenaires: l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée. Le Programme soutient les échanges du personnel et des étudiants ainsi que l'administration des projets.

LES PROGRAMMES A L'EACEA

L'Unité P10 de l'Agence exécutive gère des appels à propositions conjoints émanant de la Commission européenne et du Département américain de l'Education (FIPSE), du bureau canadien des Ressources Humaines et de Développement des Compétences (HRSDC) et des organismes responsables dans les pays partenaires du Programme ICI ECP.

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA**: gestion des Programmes
  Site web: http://eacea.ec.europa.eu/extcoop
  Contacts-@: eacea-eu-us@ec.europa.eu
  eacea-eu-canada@ec.europa.eu
  eacea-eu-ici-ecp@ec.europa.eu

- **Commission européenne – DG Education et Culture:** coordination générale
  Site web: http://ec.europa.eu/education/industrialised-countries

- **Service européen pour l'Action extérieure**
  Site web: http://eeas.europa.eu

Sur le site web EACEA:
Bases légales
Appels à propositions et Guides des Programmes
Documents contractuels: formulaires de candidature et de rapport, instructions et lignes directrices
Documents de support: informations pratiques, mises à jour, résultats et recueils de projets

Programme de mobilité universitaire Intra-ACP

Le Programme de mobilité universitaire Intra-ACP vise à renforcer la coopération entre les établissements de l'enseignement supérieur et la mobilité en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique (ACP). Il promeut l'accès des étudiants ACP à un enseignement de qualité qui leur permette d'entreprendre des études de deuxième et troisième cycles et le maintien des étudiants dans la région. Parallèlement, la mobilité du personnel enseignant et administratif est encouragée, ainsi que l'augmentation de la compétitivité et de l'attractivité des établissements ACP.

ACTIONS

Le Programme de mobilité universitaire ACP soutient:

- **les établissements de l'enseignement supérieur** pour leurs projets de partenariats entre universités de différents pays au sein des régions ACP;
- **les étudiants et chercheurs, le personnel universitaire** pour leur période d'études, de recherche ou d'enseignement dans le contexte des partenariats entre universités.

Ce Programme se base sur le programme Mwalimu Nyerere de la Commission de l'Union africaine (CUA). Il octroie de fonds additionnels et met en place un dispositif similaire pour les régions des Caraïbes et du Pacifique. Il est financé par le Fonds européen de Développement européen (FED).

La coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et la mobilité repose sur deux lots distincts:

- Lot 1 – la composante africaine qui soutient et étend le programme de bourses Mwalimu Nyerere de la CUA;
- Lot 2 – la composante des Caraïbes et du Pacifique qui facilite la mobilité académique au sein et entre ces deux régions.

LE PROGRAMME A L'EACEA

L'unité P4 de l'Agence met en oeuvre le Programme à travers des appels à propositions. Les établissements de l'enseignement supérieur doivent adresser leur candidature à l'Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture, conformément aux procédures de soumission décrites dans l'appel approprié. Les étudiants et détenteurs de bourses des pays ACP doivent s'adresser directement aux partenariats sélectionnés.

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA**: gestion du Programme
  Site web: http://eacea.ec.europa.eu/intra_acp_mobility
  Contact-@: EACEA-intra-acp@ec.europa.eu
- **Commission européenne - Développement et Coopération EuropeAid:** coordination générale
  Site web: http://ec.europa.eu/europeaid
- **Service européen pour l'Action extérieure**
  Site web: http://eeas.europa.eu

SUR LE SITE WEB EACEA:

Appels à propositions

Documents contractuels: formulaires de candidature et de rapport, instructions et lignes directrices

Documents de support: informations pratiques, mises à jour, résultats et recueils de projets

MEDIA

2007 – 2013

MEDIA est le Programme européen de financement pour l'industrie audiovisuelle. Il vise à renforcer le secteur audiovisuel européen, reflet d'une identité et d'un patrimoine culturel européen. MEDIA co-finance des activités de formation destinées aux professionnels de l'industrie audiovisuelle, le développement de projets de production, la distribution des films européens issus d'un partenariat européen transnational et la promotion d'œuvres audiovisuelles européennes.

ACTIONS

Le Programme MEDIA prévoit une série de mesures de soutien pour l'industrie audiovisuelle, intervenant aux activités de pré- et post-production. Il ne finance pas la production elle-même. Ses cinq lignes d'action sont:

- **Action 1: formation des professionnels** pour les producteurs, distributeurs, exploitants, scénaristes, metteurs en scène,…
- **Action 2: développement de projets de production** pour les producteurs européens indépendants: longs métrages, téléfilms, documentaires, animations et nouveaux medias
- **Action 3: distribution d'œuvres cinématographiques et de programmes audiovisuels** pour les distributeurs de films européens, mandataires de ventes et éditeurs européens
- **Action 4: promotion d'œuvres cinématographiques et de programmes audiovisuels,** facilitant l'accès des producteurs et distributeurs européens indépendants aux principales manifestations européennes et la promotion des oeuvres européennes sur les grands marchés internationaux
- **Action 5: soutien de festivals** et d'autres manifestations audiovisuelles, visant à promouvoir les films européens et leur distribution à travers l'Europe
- **Action 6: distribution en ligne et projets pilotes de développement technologique**

LE PROGRAMME A L'EACEA

L'Unité P8 de l'Agence est en charge de la gestion opérationnelle du Programme MEDIA. Les six actions sont mises en œuvre par des appels à propositions distincts.

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA – Programme MEDIA**: gestion du Programme
  Site web: http://eacea.ec.europa.eu/media
  Contact-@: EACEA-P8@ec.europa.eu
- **Commission européenne – DG Education et Culture**: aspects politiques, institutionnels et budgétaires, communication et évaluation stratégique
  Site web: http://ec.europa.eu/media
  Contact-@: eac-info@ec.europa.eu
- **MEDIA Desks & Antennes:** réseau de bureaux d'information dans les pays participants, fournissant la guidance nécessaire aux candidats.
  Site web: http://ec.europa.eu/media

Sur le site web EACEA:
Lien vers la base légale: Décision Nr 1718/2006/EC
Lien vers les appels à propositions

Culture

2007 - 2013

Le Programme **Culture** offre des opportunités de financement pour le développement de la coopération culturelle à échelle européenne. Il est ouvert à tous les acteurs culturels et à toutes les catégories d'opérateurs culturels, excepté les industries et activités audiovisuelles couvertes par le Programme MEDIA[1]. Le Programme Culture promeut essentiellement la mobilité des acteurs culturels, la circulation des œuvres et des produits culturels, le dialogue et les échanges interculturels.

ACTIONS

Le Programme encourage la création artistique et culturelle en Europe, par une coopération renforcée entre les opérateurs culturels publics et privés actifs dans les domaines de la musique, des arts scéniques, visuels et plastiques, de la littérature et de la lecture, de l'édition et de la traduction, et du patrimoine culturel. Il s'organise en trois volets d'intervention distincts:

- Volet 1: **Soutien aux projets culturels**: projets de coopération dans l'Union européenne et avec des pays tiers; projets de traduction littéraire; festivals culturels
- Volet 2: **Soutien aux organisations actives au niveau européen dans le domaine de la culture**: soutien aux frais de fonctionnement des activités permanentes de ces organisations
- Volet 3: **Soutien aux analyses et aux activités de diffusion dans le domaine de la coopération culturelle:** projets de coopération entre organisations impliquées dans l'analyse de la politique culturelle

LE PROGRAMME A L'EACEA

L'Unité P5 de l'Agence exécutive gère les trois volets du Programme. Pour la plupart des mesures de soutien, le Guide du Programme fournit toutes les informations essentielles pour soumettre une demande de subvention. Il définit le calendrier des sélections jusque 2013 et détaille toutes les opportunités de financement offertes par le Programme.

Certaines activités sont gérées par la Commission et ne font pas partie du Guide du Programme, notamment le soutien aux Capitales européennes de la Culture, la remise de prix européens, le soutien à la coopération avec des organisations internationales et à des actions spécifiques.

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA – Programme Culture**: gestion du Programme
  Site web: http://eacea.ec.europa.eu/culture/index_fr.php

- Contacts-@:
  Volet 1.1: Projets de coopération multi-annuels
  EACEA-P5-MULTIANNUALPROJECTS@ec.europa.eu

  Volet 1.2.1: Mesures de coopération
  EACEA-P5-COOPERATIONPROJECTS@ec.europa.eu

  Volet 1.2.2: Projets de traduction littéraire
  EACEA-P5-LITERARYTRANSLATION@ec.europa.eu

[1] Toutefois, les organisations actives dans le secteur audiovisuel sont éligibles sous la catégorie "Réseaux" du volet 2 du Programme Culture, le programme MEDIA ne couvrant pas ce type de soutien.

Volet 1.3.5: Projets de coopération avec les Pays Tiers
EACEA-P5-THIRDCOUNTRIESPROJECTS@ec.europa.eu

Volet 1.3.6: Festivals
EACEA-P5-FESTIVALS@ec.europa.eu

Volet 2: Soutien aux organisations actives au niveau européen dans le domaine de la culture
EACEA-P5-OPERATINGGRANTS@ec.europa.eu

Volet 3.2: Projets de coopération entre organisations actives dans l'analyse de la politique culturelle
EACEA-P5-POLICYANALYSIS@ec.europa.eu

➔ **Commission européenne – DG Education et Culture**: politique de la culture, coordination générale du Programme et mesures spécifiques

Site web: http://ec.europa.eu/culture/index_fr.htm
Contact-@: eac-culture@ec.europa.eu

➔ **Points de Contact Culture:**
Réseau de bureaux d'information dans les pays participants, fournissant la guidance nécessaire aux candidats.
Site web: http://eacea.ec.europa.eu/culture/tools/ccp_fr.php

Sur le site web EACEA:
Lien vers la base légale: Décision Nr 1855/2006 /EC
Guide du Programme pour les volets gérés à l'Agence, calendrier
Documents contractuels: formulaires de candidature et de rapport
Documents de soutien: FAQ, instructions pour les candidats, listes des résultats et des projets sélectionnés

Jeunesse en Action

2007 – 2013

Jeunesse en Action est le Programme de l'Union européenne créé pour soutenir et encourager les jeunes âgés entre 13 et 30 ans, les animateurs et les organismes de jeunesse désireux de jouer un rôle au niveau européen et au sein de leur communauté. Dans le contexte de l'éducation non-formelle, il promeut la mobilité des jeunes dans et en dehors des frontières européennes et encourage leur intégration indépendamment de leur niveau d'éducation, social et culturel.

ACTIONS

Cinq actions sont en place pour soutenir un large éventail de projets:

- Action 1: **Jeunesse pour l'Europe**: échanges et initiatives de jeunes, projets de démocratie
- Action 2: **Service Volontaire européen**: activités de volontariat à l'étranger
- Action 3: **Jeunesse dans le Monde**: projets de jeunesse avec les Pays Partenaires
- Action 4: **Systèmes de soutien à la jeunesse:** subventions de fonctionnement, mobilité des personnes actives dans le domaine de la jeunesse, projets innovants, partenariats, activités d'information, de formation et de mise en réseau
- Action 5: **Soutien à la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse**: réunions de jeunes et des responsables des politiques de la jeunesse

LE PROGRAMME A L'EACEA

L'Unité P6 de l'Agence met en oeuvre le Programme au niveau européen. Pour la plupart des actions, l'Agence propose trois dates de soumission des candidatures par an à des promoteurs bien définis, essentiellement les organisations actives au niveau européen dans le domaine de la jeunesse et les organisations établies dans les pays du Sud-Est de l'Europe. Pour ces actions, le Guide du Programme a valeur d'appel à propositions, avec un calendrier fixe de sélections.

En complément, des appels à propositions pour des actions spécifiques s'adressent à un panel plus large de candidats actifs dans le domaine de la jeunesse.

LES AGENCES NATIONALES

Chaque pays participant au Programme (Etats Membres, AELE, Croatie et Turquie) a son Agence nationale, chargée de promouvoir et de mettre en oeuvre la plupart des actions au niveau national (actions décentralisées). Les Agences nationales proposent cinq dates de soumission des candidatures par an à une grande variété de promoteurs, notamment les entités locales et les groupes informels de jeunes.

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA – Programme Jeunesse en Action**: gestion centralisée du Programme
  Site web: http://eacea.ec.europa.eu/youth/index_fr.php
  Contact-@: eacea-p6@ec.europa.eu
- **Commission européenne – DG Education et Culture**: coordination générale
  Site web: http://ec.europa.eu/youth/index_fr.htm
  Contact-@: eac-youthinaction@ec.europa.eu
- **Agences nationales**: gestion nationale du Programme
  Site web: http://ec.europa.eu/youth/youth/doc152_fr.htm
- **Eurodesks:** information et soutien au niveau national
  Site web: http://www.eurodesk.org

➔ **Centres de ressources Salto Jeunesse:** ressources, information, formation
Site web: http://www.salto-youth.net

Sur le site web EACEA:
Lien vers la base légale: Décision Nr 1719/2006 /EC
Guide du Programme: appel permanent couvrant la majeure partie du programme
Appels à propositions spécifiques pour certaines actions du programme
Documents contractuels: formulaires de candidature et de rapport
Documents de soutien: FAQ, informations pratiques, résultats et recueils de projets

Europe pour les Citoyens

2007 - 2013

Le Programme **Europe pour les Citoyens** vise à encourager les citoyens à jouer un rôle actif dans le processus d'intégration européenne, par la promotion de l'identité européenne et le renforcement de la compréhension mutuelle entre les Européens. Ce programme soutient un large éventail d'activités et d'organisations promouvant une citoyenneté européenne active.

ACTIONS

Le Programme est ouvert à une variété d'acteurs incluant notamment les organisations de la société civile, les comités de jumelage et les autorités locales et régionales. Il offre aux citoyens européens l'opportunité de s'impliquer dans différents types de projets, divisés en quatre actions principales:

- Action 1: **« Des citoyens actifs pour l'Europe »:** jumelages de villes, rencontres de citoyens, mises en réseaux, projets citoyens et mesures de soutien
- Action 2: **«Une société civile active pour l'Europe »:** soutien structurel pour les organisations publiques européennes de recherche et de réflexion et pour les organisations de la société civile actives au niveau européen, soutien de projets lancés par les organisations de la société civile
- Action 3: **« Tous ensemble pour l'Europe »**: événements, études et services d'information contribuant à rapprocher l'Europe de ses citoyens
- Action 4: **« Une Mémoire européenne active »:** projets de commémoration des victimes du nazisme et du stalinisme, projets de préservation des sites et archives liés aux déportations.

LE PROGRAMME A L'EACEA

L'Unité P7 de l'Agence gère les projets soumis sous toutes les Actions du Programme, excepté une partie de l'Action 3 mise en œuvre par la Direction Générale Communication. Pour la plupart des Actions, le Guide du Programme a valeur d'appel à propositions suivant des délais fixes de soumission des candidatures appliqués chaque année. Pour d'autres actions, des appels à propositions spécifiques peuvent être publiés, avec une durée de validité limitée.

SOURCES D'INFORMATION

- **EACEA – Programme Europe pour les Citoyens**: gestion des Actions 1, 2, 3 et 4

  Site web: http://eacea.ec.europa.eu/citizenship/index_fr.php
  Contacts-@:
  Questions générales et Action 1: eacea-p7@ec.europa.eu
  Action 1 – Mesure 2.1: EACEA-p7-citizensprojects@ec.europa.eu
  Action 2 – Mesure 3: eacea-p7-civilsociety@ec.europa.eu
  Action 4: eacea-p7-remembrance@ec.europa.eu

- **Commission européenne – DG Communication**: coordination générale du Programme et gestion de l'Action 3 (événements)
  Site web: http://ec.europa.eu/dgs/communication
  Contact-@: COMM-C2@ec.europa.eu

- **Points Europe pour les Citoyens (PEC)**
  Réseau de bureaux d'information dans les pays participants, fournissant la guidance nécessaire aux candidats
  Site web: http://ec.europa.eu/citizenship/how-to-participate/doc714_en.htm

Sur le site web EACEA:
Lien vers la base légale: Décision Nr 1904/2006/EC
Guide du Programme: appel permanent pour les Actions 1, 2 et 4
Appels à propositions spécifiques: Action 2, mesures 1 et 2
Documents contractuels: formulaires de candidature et de rapport
Documents de soutien: FAQ, information pratique, résultats et recueils de projets